

La convention de stage

Rédacteurs : Rédacteur de conventions - Administrateur.
Document : Convention téléchargée au format PDF.

La convention de stage est obligatoire pour toute période en entreprise effectuée par un élève dans le cadre de sa formation, que cette période ait lieu en France ou à l'étranger.

Signée par le chef d'établissement, le chef d'entreprise et l'élève ou ses représentants légaux, elle précise les engagements et les obligations de l'entreprise, de l'établissement scolaire et de l'élève.

École - Entreprise Efficace ensemble

CONVENTION RELATIVE AUX PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL
Pour les élèves de lycées professionnels

- Vu le code du travail, notamment ses articles L.4153-9 ; L.4153-9 ; D.4153-15 ; D.4153-38 à D.4153-52,
- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.331-1 à 16, L.333-5, D.337-1 à 4 et R.421-8 à 36,
- Vu le code de la sécurité sociale, et notamment les articles L.412-8 ; R.412-4 et D.342-2-1 ;
- Vu la délibération du conseil d'administration de l'établissement, en date du 02 février 2015, autorisant le chef d'établissement à conclure au nom de l'établissement toute convention relative aux périodes de formation en milieu professionnel conforme à la convention-type.

Entre le Lycée

Nom : **Lycée de Démonstration**
 Adresse : 5 Adresse du lycée
 Seconde ligne d'adresse
 75000 - Paris **DEMO**
 Téléphone : 01.02.03.04.05 Télécopie : 01.02.03.04.05
 Email : **demo@lycee_de_demo.fr**
 Représenté par : **M. Martin Pierre**
 en qualité de : **Proviseur du lycée**

Et l'entreprise ou l'organisme d'accueil

Raison Sociale : **Renault Trucks**
 N° d'immat. : **45 112**
 Domaine d'activité : **Comm. de voitures & véhicules auto. léger**
 Adresse : **41200 - Villefranche Sur Cher** **RENAULT TRUCKS**
 Téléphone : **02.54.97.17.02** Télécopie : **06.25.26.62.30**
 Email : **clark.kent@renault-trucks.com**
 Représenté par : **Gérant**

Et l'élève

Prénom et Nom : **Clark KENT**
 date de naissance : **le 24 juillet 1999**
 16 ans 5 mois 27 jours au premier jour de formation.
 Adresse : **22 Rue De La Foisse D'Orléans**
41200 - Villefranche Sur Cher
 Téléphone : **02.54.97.17.02** Portable : **06.25.26.62.30**
 Email : **clark.kent@renault-trucks.com**
 Diplôme préparé : **Bac-Pro Commerce - 1CO**

Pour la période

Période de formation en milieu professionnel
du lundi 19 janvier 2015 au samedi 07 février 2015

L'Éducation nationale partenaire des entreprises de votre région

Établissement : **LYCEE DE DEMONSTRATION** KENT Clark 01.02.03.04.05 Agence Renault

1000 Avenue de la République - 93000 Paris - Téléphone : 01.42.97.53.53 - Site : www.education.fr

La convention est rédigé conformément au modèle académique, et peut-être adaptée au besoin de l'établissement.

Le modèle de convention est paramétrable pour chacune des classes, si l'adresse de l'entreprise se trouve hors de France, le modèle bascule sur la version "convention à l'étranger".

Elle comporte des dispositions administratives et des annexes.

La convention est éditée au format PDF en 4 pages A4.

Ce format d'édition permet une impression sur un seul document A3, recto-verso (paramétrage du

lecteur PDF ou de l'imprimante requis).

Le document PDF est nommé directement par le logiciel, et permet ainsi l'enregistrement de toutes les conventions sans risque de renommage accidentel.

Les plus de la convention PFMP.fr

Elle comporte en outre l'âge exact de l'élève calculé au premier jour de la formation, ce qui permet de déterminer si l'élève est soumis à la réglementation sur "[la Protection de la santé des jeunes travailleurs](#)".

Si le logo a été intégré à la fiche de l'entreprise, il apparaît dans le cadre réservé au professionnel, ce détail améliore le professionnalisme, et l'image renvoyé par le lycée auprès des professionnels.

Un cadre indiquant les destinataires des différents exemplaires a été rajouté en bas du premier feuillet

From:

<https://aide.pfmp.fr/wiki/> - **PFMP**

Permanent link:

<https://aide.pfmp.fr/wiki/doku.php?id=documents:convention&rev=1431880450>

Last update: **2015/05/17 18:34**

